République Française
Département MORBIHAN
Commune de LA GREE SAINT LAURENT

Envoyé en préfecture le 07/04/2026
Reçu en préfecture le 07/04/2026
Publié le
ID : 056-215600685-20260313-00202026-DE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du vendredi 13 mars 2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
11	8	8

Vote
Pour : 8 Contre : 0 Abstention : 0

L'an deux mille vingt-six, le vendredi treize mars à dix-neuf heures, dans le Conseil Municipal de la Commune de LA GREE SAINT LAURENT s'est réuni dans la salle communale sous la présidence de Mme Martine GOUÉDO, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, ont été transmises par courrier aux conseillers municipaux le vingt-six février deux mille vingt-six la convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le vingt-six février deux mille vingt-six.

Présents : Mme Martine GOUÉDO, M. André JOSSE, Mme Fabienne MÉZANGES, Mme Solange GLEHELLO, M. Bruno LE MEN, M. Marc PETON, M. Frédéric MARAY, Mme Monique RONDEAU,

Absents : M. Ronan GARIN, M. Sébastien BÉCEL, M. René BOULÉ.

A été nommée secrétaire de séance : Mme Fabienne MÉZANGES,

N°0020-2026 – Création du poste d'agent technique.

Madame le Maire informe les membres du Conseil municipal de la nécessité du recrutement d''un agent technique, le contrat d'une durée d'un an de l'agent actuel arrivant à terme au 31 mars 2026.

Après une publication de vacance d'emploi sur le site du Centre de Gestion du Morbihan, Mme le Maire propose de maintenir en poste M. Dominique DAHIREL.

Mme le Maire informe les membres du Conseil municipal avoir reçu de M. Dominique DAHIREL une demande réévaluation de son salaire.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal :

-Acceptent le recrutement de M. Dominique DAHIREL dans le cadre d'un contrat d'agent contractuel pour une durée déterminée de 3 ans à partir du 1er avril 2026 soit jusqu'au 31 mars 2029 avec une réévaluation de son salaire pour un montant de 100€ net par mois.

-**Autorisent** Madame le Maire à signer le contrat de travail d'agent contractuel au profit de M. Dominique DAHIREL.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures
Pour copie conforme :
En mairie, le 18 mars 2026
Madame le Maire
Martine GOUÉDO